

Vivre à SAINT-MAUR La Varenne

Stéphane HÉLIÈRE Le candidat du renouveau pour La Varenne

Le même jour que les élections municipales, vous aurez à désigner votre représentant au Conseil général du Val-de-Marne. Le canton de Saint-Maur-La Varenne est en effet le seul canton renouvelable des trois cantons que compte notre ville. Il réunit **les quartiers de La Varenne, des Mûriers et des Corneilles**, que nous apprécions chacun pour la qualité de leur cadre de vie.

Vivre à SAINT-MAUR propose de renouveler la politique menée dans notre ville depuis 30 ans pour lui donner un nouveau dynamisme, refusant le duel stérile entre l'équipe municipale sortante et l'UMP. **Ce renouvellement doit bien entendu concerner aussi le canton de La Varenne.** Profondément attaché à la ville et au canton où j'habite, et dans la logique de mon engagement aux élections municipales auprès de Didier Legendre, je propose d'incarner ce renouveau sur Saint-Maur-La Varenne. Nous souhaitons que Saint-Maur réintègre l'ensemble des institutions publiques régionales pour pouvoir agir et décider sans se voir imposer par les autres des mesures que les habitants ne souhaitent pas. **Notre ambition : redonner à notre ville son dynamisme et son rayonnement.**

Dans cette perspective, participer aux décisions départementales et régionales est indispensable. **La politique de la chaise vide menée par la municipalité sortante depuis tant d'années est contre productive.** Elle conduit à isoler Saint-Maur de tous les projets importants quant à son avenir. Le dernier exemple en date est la Zac des facultés.

De par ma fonction au Parlement mais aussi par celle que j'ai exercée au sein d'un Conseil général d'Ile-de-France, je connais bien les compétences du Conseil général et le fonctionnement de l'assemblée départementale. Cette expérience des collectivités locales et du monde politique est importante pour l'exercice d'un mandat local car la maîtrise des relais institutionnels tant au niveau départemental, régional que parisien est essentielle pour faire avancer et aboutir les dossiers de notre ville et de notre canton. **C'est pourquoi je me présente aujourd'hui aux élections cantonales de La Varenne, qui se dérouleront en même temps que les municipales les 9 et 16 mars 2008.**



35 ans, attaché parlementaire Union Centriste- UDF au Sénat. Diplômé de Sciences Politiques et d'Histoire (faculté de Créteil). Expérience des collectivités locales dans un Conseil général d'Ile-de-France. Membre de l'équipe de campagne présidentielle de François Bayrou. Vie maritale, un enfant. A enseigné le droit et la science politique à l'Université Paris X. Intervenant dans un Master professionnel de Science Politique à l'Université Paris X.

Didier LEGENDRE soutient Stéphane HÉLIÈRE

Le renouvellement de la vie politique doit donner la chance à de jeunes talents de représenter le canton de La Varenne au Conseil général du Val-de-Marne. La démarche de **Vivre à Saint-Maur** est de dynamiser la vie municipale et de porter des projets innovants. Rien ne pourra se faire sans une voix forte au Conseil général qui défendra des projets ambitieux. Le canton de La Varenne doit être le fer de lance d'une qualité de vie, de projets culturels, économiques ou sportifs de haut niveau. Stéphane Hélière sera un conseiller général actif qui saura défendre les projets municipaux en obtenant des subventions du département pour répondre aux questions du quotidien : crèches, collèges, services publics, préservation de l'environnement, etc.



Un Conseiller général utile pour Saint-Maur-La Varenne

Les actions que mène le Conseil général sont souvent mal connues. Pourtant, le rôle du département n'en est pas moins important. Le Conseil général a en effet de nombreuses compétences, d'ailleurs étendues par les lois de décentralisation de 2003, qui impactent directement notre vie quotidienne :

■ **l'entretien, la gestion et la rénovation des collèges** : dans le canton, cela concerne directement le collège Louis Blanc et le collège Pissarro qui sera reconstruit dans le cadre du projet de la ZAC des facultés ;

■ **les transports scolaires, la gestion des routes départementales** et d'une partie du réseau routier national ;

■ **l'action sociale** (protection infantile, gestion du RMI, insertion des personnes en difficultés, aide aux personnes âgées et handicapées, prévention sanitaire) ;

■ **le développement local** (aides aux associations et aux communes) : Saint-Maur-La Varenne pourra obtenir des subventions pour ses projets d'équipement et d'aménagement ;

■ **la culture** (archives, bibliothèques départementales et certains musées...). Pourquoi Saint-Maur reste-t-elle à l'écart des festivals organisés par le département comme le Festival de Marne ou le Festival de l'Oh! ?

■ **le développement économique** : Saint-maur devra réintégrer et participer pleinement à l'Agence de développement économique du Val-de-Marne pour aider les entreprises à s'installer sur notre commune et accompagner les PME et TPE dans leurs démarches ;

■ **l'environnement et le suivi de l'élimination des déchets ménagers** : le département pourra ainsi aider à la mise en place du tri sélectif à Saint-Maur, à l'aménagement des bords de marne sur la partie des Corneilles, à la préservation des espaces verts ou encore

à la réalisation de pistes cyclables, ainsi qu'à la mise à l'étude de murs anti-bruit le long de la voie ferrée du RER, dont une grande partie du canton subit les nuisances sonores ;

■ **la politique de l'eau** : le département a mis en place un plan de lutte et de prévention contre les éventuelles crues de la Marne, ce qui concerne directement notre canton.

L'élection cantonale de la Varenne est donc aussi importante que les élections municipales **si nous voulons que La Varenne ne soit pas oubliée des décisions et des aides du département du Val-de-Marne.**

Le mandat de Conseiller général, je le conçois comme le relais des attentes des habitants du canton et comme le **relais de l'action de la commune auprès des autorités départementales mais aussi régionales.** Ce n'est pas parce que le Conseil général du Val-de-Marne et le Conseil régional d'Ile-de-France sont aujourd'hui dirigés par la gauche qu'il faut refuser de travailler avec ces collectivités pour obtenir des subventions ou des aides **pour mener à bien des projets pour notre ville dans l'intérêt des Saint-Mauriens. Avec un relais actif au Conseil général, le poids politique de notre commune sera renforcé et pèsera enfin sur les décisions prises.**

Enfin, il est nécessaire que le Conseiller général communique sur ses actions, échange avec ses concitoyens, les rencontre régulièrement, rende compte du mandat que les électeurs lui ont confié. C'est ce à quoi je m'engage.



VU LES CANDIDATS

Françoise MAS, ma suppléante

Françoise Mas, 52 ans, mariée, deux enfants, études de langues à l'Université de Paris-Censier, Ecole normale d'Auteuil, enseigne depuis 26 ans à l'école primaire des Mûriers. Je suis très heureux que Françoise ait accepté d'être ma suppléante au mandat de conseiller général car je sais qu'avec ses qualités humaines, elle saura être à l'écoute et au service des habitants de notre canton.



Si vous souhaitez soutenir financièrement la campagne de « **Vivre à Saint-Maur-La Varenne** », vous pouvez adresser un chèque libellé à l'ordre de **Pauline Gesset, mandataire financier de Stéphane Hélière.** Seul

le mandataire financier est habilité à recevoir vos dons. Il vous transmettra un reçu ouvrant droit à réduction d'impôt (66% en 2007) selon l'article L 52-8 du Code électoral.



J'apporte mon soutien financier

je fais un don de €
(libellé à l'ordre de Pauline GESSET, mandataire financier de Stéphane HÉLIÈRE)

Nom, Prénom :

Adresse :

Tél. : Courriel :

À renvoyer à : Pauline GESSET, mandataire financier de Stéphane HÉLIÈRE
15, avenue des Perdrix - 94210 La Varenne Saint-Hilaire - Tél. : 06 26 30 43 08

Blog : <http://stephanehelierelavarenne2008.hautetfort.com>

Courriel : stephane_helie@yahoo.fr